

Répertoire pour un Noël alexandrin

Guide des artisans



Considérant que le marché de Noël conventionnel ne pourra pas avoir lieu cette année en raison de la pandémie, la municipalité de Saint-Alexandre souhaite proposer une alternative en format virtuel aux entreprises et artisans locaux qui peuvent être pénalisés par l'annulation de ce type d'événement.

Quel est l'avantage à participer en tant qu'artisan, créateur ou entrepreneur? La réponse est simple. La municipalité désire vous aider à faire la promotion de vos produits en utilisant ses moyens de communication. Nous ne pouvons cependant pas garantir que vous ferez une année record en termes de ventes, mais nous voulons offrir toute l'aide que nous pouvons pour encourager les entreprises locales et les partager aux citoyens.

Visibilité et promotion

En effet, une page du site web municipal hébergera le répertoire où les coordonnées des artisans, créateurs et entrepreneurs admissibles seront affichés classés par catégories de produits. Le répertoire sera mis en ligne à partir du 30 novembre 2020, et ce jusqu'au 4 novembre 2021. Il pourra être consulté à l'adresse suivante : <http://www.saint-alexandre.ca/loisirs-culture-sports/evenements/repertoire-noel-alexandrin>.

Une fois que la page du répertoire sera mise en ligne, l'information sera partagée dans les 2 infolettres municipales de décembre qui compte près de 200 abonnés. Des publications Facebook concernant le répertoire seront faites toutes les semaines avant Noël (total de 4) sur la page de la municipalité, ce qui peut représenter près de 1 000 personnes rejointes chaque fois. Pour cet effet, une photo du ou des produit(s) de l'artisan ou une photo de l'artisan lors d'un marché précédent sera demandée pour joindre les publications.

De plus, l'information figurera sur l'afficheur numérique situé à l'entrée du village qui est vu par toutes les personnes venant à Saint-Alexandre depuis le chemin de la Grande-Ligne. Afin de rejoindre les citoyens de tous les groupes d'âge, un prospectus contenant les informations pour accéder au répertoire sera envoyé par la poste à tous les résidents de Saint-Alexandre.

Critères d'admissibilité

Afin de faire partie du répertoire, les entreprises et artisans locaux devront répondre aux critères suivants :

1. Résider à Saint-Alexandre, dans la région du Haut-Richelieu ou dans les municipalités environnantes à Saint-Alexandre. La priorité est donnée aux résidents de Saint-Alexandre.
2. Offrir des produits gourmands du terroir, locaux ou de fabrication artisanale.
3. Offrir des produits ou services ayant un rapport avec le temps des fêtes.

La municipalité se réserve le droit de ne pas afficher les coordonnées d'un fournisseur.

Inscription

Les fournisseurs souhaitant figurer au répertoire doivent remplir le formulaire d'inscription disponible en ligne au <https://forms.gle/JfNCnufMwNGWzgMy9>. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 21 décembre 2020. **L'inscription est gratuite**, mais nécessaire afin d'avoir les informations à partager dans le répertoire.

Contact

Pour toute question concernant le répertoire, veuillez contacter Anne Tremblay, coordonnatrice des loisirs, au atremblay@saint-alexandre.ca ou en composant le 450 346-6641, poste 1340.